

# **Annonce concernant Conditions de l'Offre et Prix de l'Offre final**

de l'

## **Offre Publique d'Acquisition**

de

### **Constantia Flexibles GmbH, Vienne, Autriche**

pour toutes les actions nominatives en mains du public d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune

de

### **Aluflexpack AG, Reinach (AG), Suisse**

#### **1 Contexte**

Le 2 avril 2024, Constantia Flexibles GmbH (l'"**Offrante**" ou "**Constantia**") a publié le prospectus d'offre (le "**Prospectus d'Offre**") pour son offre publique d'acquisition selon les articles 125 et suivants LIMF (l'"**Offre**") pour toutes les actions nominatives en mains du public d'Aluflexpack SA ("**AFP**") d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune ("**Actions AFP**", chacune une "**Action AFP**").

Selon le Prospectus d'Offre, le Prix de l'Offre pour chaque Action AFP se situe entre CHF 15.00 et CHF 18.75 nets en espèces, sous réserve de l'issue de la procédure en matière de droit de la concurrence et sous déduction du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions AFP avant l'Exécution (comme décrit plus en détail dans le Prospectus d'Offre).

Dans l'annonce définitive du résultat final, publiée le 12 juin 2024, l'Offrante a déclaré un Report de l'Exécution conformément à la section A7.3 (*Durée des Conditions de l'Offre et Report de l'Exécution*) du Prospectus d'Offre et dans une annonce de mise à jour du 5 novembre 2024, l'Offrante a déclaré que sur la base de son analyse et de l'estimation actuelle concernant le temps nécessaire pour l'obtention de toutes les approbations réglementaires, et sous réserve de la réalisation

des Conditions Restantes de l'Offre, ou de la renonciation à celles-ci, l'Offrante s'attendait à ce que l'Exécution intervienne au cours du premier trimestre 2025.

Le 9 janvier 2025, l'Offrante a publié une autre annonce de mise à jour concernant la procédure réglementaire devant la Commission Européenne, dans laquelle elle a indiqué qu'un paquet de mesures correctives avait été formellement soumis à la Commission Européenne et quel serait le Prix de l'Offre sur la base de ce paquet de mesures correctives.

Les termes non définis dans la présente annonce ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus d'Offre.

## **2 Conditions de l'Offre et Prix de l'Offre final**

Le 29 janvier 2025, la Commission Européenne a rendu sa décision formelle et a accepté un ensemble de mesures correctives qui dépasse le Plafond de Matérialité des Mesures Correctives. Le Montant Effectif des Dépenses d'Investissement Supplémentaires finalement applicable est de EUR 0. Par conséquent, le **Prix de l'Offre final est de CHF 16.00** pour chaque Action AFP, soit CHF 1.00 de plus que le Prix de Base de 15.00 CHF.

Outre la Condition de l'Offre (a) (*Taux d'acceptation minimum*), à laquelle l'Offrante a renoncé dans la publication du résultat intermédiaire définitif, l'Offrante renonce par la présente à la Condition de l'Offre (b) (*Autorisations en matière de droit de la concurrence et autres autorisations*) conformément à la section A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, étant donné que le paquet de mesures correctives accepté par la Commission Européenne dépasse le Plafond de Matérialité des Mesures Correctives. Par ailleurs, les Conditions de l'Offre (d) (*Inscription au registre des actions de la Société*) et (e) (*Démission et élection de membres du conseil d'administration de la Société ; approbation de la décotation*) ont été remplies. Les Conditions de l'Offre (c) (*Absence d'injonction ou d'interdiction*), (f) (*Absence de décisions défavorables de l'assemblée générale de la Société*) et (g) (*Absence d'acquisition et d'aliénation d'actifs significatifs et absence de souscription ou de remboursement de capitaux étrangers*) conformément à la section A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre ("**Conditions Restantes de l'Offre**") restent en vigueur jusqu'à l'Exécution.

## **3 Exécution**

L'Offrante publiera une autre annonce lorsque la date de l'Exécution aura été définitivement fixée.

## **4 Restrictions à l'Offre**

L'Offre est soumise aux restrictions à l'Offre telle que décrites dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre et tous les autres documents d'offre sont disponibles sur <https://www.afp-tender-offer.com>.

Actions nominatives d'Aluflexpack SA **non apportées** (première ligne de négoce)

Numéro de valeur:	ISIN:	Symbole de valeur:
45322689	CH0453226893	AFP

Actions nominatives d'Aluflexpack SA **apportées** (deuxième ligne de négoce)

Numéro de valeur:	ISIN:	Symbole de valeur:
133660914	CH1336609149	AFPE

Zurich, le 7 février 2025

Banque mandatée : Banque Cantonale de Zurich, 8001 Zurich, Suisse